

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 78 (1951)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Billet du Crazet : on a tué un gendarme  
**Autor:** Rieben, Georges / Le Crazet  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227665>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

patois : « tsaudet », diminutif de « tsaud », chaud; de *Monachon*, patois : « monatson », petit moine.

Parmi les patronymes qui ont intrigué les étymologistes, on peut citer *Jeandupeux*. Quelques-uns d'entre eux n'ont pas vu qu'il s'agit là d'un simple nom d'origine ou de voisinage. Ils ont cru y voir un sobriquet humoristique signifiant à peu près : Jean le pauvre diable, Jean qui ne possède pas grand chose, Jean qui a « peu » de biens, ou, peut-être, peu d'intelligence. En réalité, nous avons là le toponyme très fréquent au Jura bernois : le Peu-Chapatte, le Peu-Péquignot, le Peu-Claude, le Peu-Girard, etc. Le fait que la famille Jeandupeux est originaire des Breuleux confirme cette étymologie. Quant à l'*x* final et parasite, on sait bien que l'orthographe des patronymes ne brille pas

par la logique ! Ce mot patois « peu » correspond aux « puy » de l'Auvergne et signifie colline, mont. En français, Jeandupeux serait Jeandelacolline ou Jeandumont. (Dans le canton de Vaud, nous aurions dit : Jeanducrêt.)

Certaines adaptations à la prononciation française n'affectent que la dernière syllabe du nom. En voici quelques exemples : *Ansermet*, *Ansermot*, *Ansermoz*, formes patoises d'Anselme, ont été francisés en *Ansermier* ; *Anthonnet*, diminutif dialectal d'Antoine, en *Antonnier* ; *Berthet*, en *Berthier* ; *Girardet* en *Girardier* ; *Nicolet* en *Nicolier* (*Nicollier*).

Ailleurs, les voyelles sonores *a* ou *o* ont été transformées en *e* atone. Exemples : *Bollat*, devenu *Bolle* ; *Borlat* ou *Borloz*, devenus *Borle* ; *Racloz*, devenu *Racle* ; *Favrat*, *Favrod*, *Favrot*, devenus *Favre*, etc.

## BILLET DU CRAZET

# On a tué un gendarme

Il était une fois — non, ce n'est pas un conte de fée — il était une fois un bon Vaudois qui se nommait Charles Bornet. Ce n'était pas un Vaudois du Plateau, de cette plaine qui part de chez nos chers « Konfédérés » et aboutit au si tellement beau lac de Lausanne (on peut bien l'appeler comme ça, pour une fois), mais un pur montagnard, bien brun, bien souple et solide, comme ces cuirs qu'on voit chez les cordonniers de par nos villes.

Le malheur avait voulu que Bornet épousât une femme... Le fait en lui-même n'aurait rien de spécial, si je ne disais que cette femme, c'est une pie qu'il aurait fallu la nommer, tant elle faisait de bataillages, de cancaneries et tout le bataclan. A maintes reprises, Charles l'avait grondée, punie, mais rien n'y faisait, la Marie ne pouvait tenir sa langue. Ça fai-

sait vergogne dans le village. On y avait vu souvent de charmantes ou pas charmantes personnes causer plus que de raison, mais la Marie les surpassait toutes, tellement que beaucoup de vieilles filles, l'épicière et autres gentes féminités en étaient jalouses !

Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi Charles avait épousé cette commère ; il est vrai que l'on dit que l'amour est aveugle ; peuh ! il est sourd, l'amour, sans erreur possible.

Pour en revenir à mon histoire, Charles apprit un jour que le dénommé Maurice-le-lugubre quittait le village. Ce Maurice possédait justement un pré voisin de celui de Bornet. Il ne fallait pas laisser passer une pareille affaire et Charles dit à la Marie qu'il irait le soir en parler au villageois.

Ce fut plutôt la Marie qui en parla, si bien que quand Charles se rendit chez Maurice, il trouva le pré vendu : le caviste, averti de ce qui se passait par son épouse, laquelle le tenait de la Marie, avait été plus rapide.

Charles fit la potte deux jours durant et résolut de corriger sa femme.

A quelque temps de là, alors que la Marie était en train de donner du grain aux poules, elle vit revenir Charles avec un air bizarre. Inquiète, elle le questionna. Charles ne répondit pas ; elle l'interrogea de nouveau ; nouveau silence. Enfin, n'y tenant plus, elle dit :

— Voyons, qu'as-tu ? Tu es tout moindre, es-tu malade ?

— Non, finit par répondre Charles, c'est autre chose.

— Alors quoi ? reprit la Marie.

— Eh bien, voilà, murmura Bornet ; sur le chemin j'ai rencontré un gendarme ; il n'a pas voulu me laisser passer, alors je l'ai abattu avec ma hache. Pour qu'on ne le retrouve pas, je l'ai caché sous des pierres... Ne le dis surtout à personne...

Pendant que Charles s'en fut chez le forgeron, pour y mener le mulet qui boitait, la Marie reçut la visite de sa belle-sœur. Celle-ci vit bien que quelque chose ne tournait pas rond ; elle essaya de demander et finit par obtenir la vérité. La Marie avoua tout, et à voix si basse que la belle-sœur dut tendre l'oreille. Malheureusement, l'oreille était glissante, si bien que ce fut l'épicière qui en profita avec, bien entendu, toutes ses clientes... et leurs maris. Une heure ne s'était pas passée que tout le monde savait que Charles avait tué une demi-douzaine de gendarmes avec un fusil mitrailleur et un canon de septante-cinq.

C'est au café que Bornet fut arrêté, vers cinq heures de l'après-midi. Tous ses amis le montraient du doigt avec des visages éccœurés. On invita Charles à embrasser sa femme, mais il la regarda avec mépris, puis détourna la tête.

Une grande foule suivit l'assassin, poignets liés (comme dans tout bon roman policier), jusqu'au lieu du drame. Charles désigna un tas de pierres allongé, au bord du chemin, et l'on entendit des murmures horifiés parmi les suiveurs. Deux hommes s'occupèrent d'ôter les pierres, et quand il n'en resta plus une, l'un d'eux se retourna vers Charles en disant :

— Où est le corps ?

— Mais là... ! répondit Bornet en désignant les pierres enlevées.

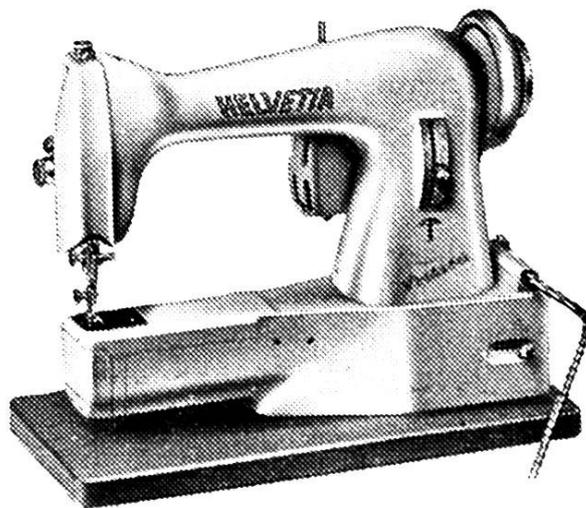
— Ce n'est pas le moment de plaisanter, reprit l'homme, explique-toi !

— C'est bien simple, j'ai taillé « le gendarme » en morceaux, même que ma hache s'en est tout émoussée...

C'est à ce moment que les gens comprirent que le corps du délit n'était autre qu'une de ces pierres verticales surnommées « gendarme ». L'histoire se finit au Café communal. Inutile de dire que la Marie, qui voyait déjà son mari enfermé, voire guillotiné, ne rebabilla de sa vie.

*Georges Rieben.*

## La nouvelle "Portable" **HELVETIA**



machine de haute qualité  
à un prix avantageux

**MACHINES A COUDRE HELVETIA**  
Tél. 22 43 31 - Lausanne - Palud 13